

DECRET N° 94-101 du 12 Avril 1994

Portant approbation du Rapport
d'activités et des états financiers
du Port Autonome de COTONOU pour
l'exercice 1992.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la Création, à l'Organisation et au Fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 89-306 du 23 Juillet 1989 portant approbation des Statuts du Port Autonome de COTONOU ;
- VU le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 92-18 du 03 Février 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- SUR rapport conjoint du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 Mars 1994,

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés le rapport d'activités et les états financiers du Port Autonome de COTONOU pour l'exercice 1992 tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 12 Avril 1994

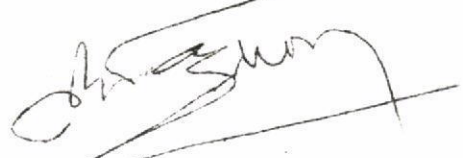
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO. -

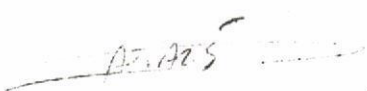
Le Ministre d'Etat,


Désiré VIEYRA. -

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Robert TAGNON. -

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,


Lazare KPATOUKPA. -

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 ME 4 MPRE-MTPT 8 SGG 4 AUTRES
MINISTERES 16 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 DTCP 4 GCONB 1 PAC 10 CCIB 2
DB-DCF-DSDV-DI 4 UNB-FASJEP-ENA 3 BEN-DA 4 JO 1.-

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DES TRAVAUX ET DES TRANSPORTS

PORT AUTONOME DE COTONOU

DIRECTION GENERALE

RAPPORT D'ACTIVITES

EXERCICE 1992

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DES TRAVAUX ET DES TRANSPORTS

PORT AUTONOME DE COTONOU

DIRECTION GENERALE

RAPPORT D'ACTIVITES

EXERCICE 1992

INTRODUCTION

Le présent rapport d'activités pour l'année 1992 s'articule autour des points suivants:

- les activités commerciales
- l'administration générale
- les travaux et projets
- la gestion financière

I LES ACTIVITES COMMERCIALES

Le trafic en 1992 a connu une progression par rapport à celui en 1991. Ainsi de 1.485.785 tonnes en 1991, ce trafic est passé à 1.734.875 tonnes soit une augmentation de 16,76 %.

Cette évolution du trafic est due non seulement à la nouvelle politique économique mise en oeuvre par les pouvoirs publics, mais aussi aux efforts déployés par la communauté portuaire pour améliorer ses prestations et se faire mieux connaître.

1) Trafic des Navires

Le trafic des navires de commerce a augmenté de 6,30 % par rapport à celui de l'année précédente (621 navires de commerce en 1992 contre 587 navires de commerce en 1991). Cet accroissement est dû à l'augmentation enregistrée sur le trafic des porte-conteneurs (259 en 1992 contre 219 en 1991 soit une hausse de 18,26 %) et des RO/RO (125 en 1992 contre 119 en 1991 soit 5,04 % de hausse).

Par contre le trafic total des navires accuse une baisse de 5,34 % (937 navires en 1992 contre 993 navires en 1991) du fait de la réduction observée au niveau du trafic des chalutiers.

2) Trafic des marchandises

La reprise au niveau du trafic général (import et export) est due à l'accroissement aussi bien des importations que des exportations.

2.1) les importations

Le trafic des marchandises a connu une augmentation de 11,32 %; de 1.337.198 tonnes en 1991 ce trafic est passé à 1.488.588 tonnes en 1992. Cette hausse s'explique par la progression du trafic :

- Des céréales et assimilés (surtout le sorgho et le riz) : 446.913 tonnes en 1992 contre 432.871 tonnes en 1991

- Des divers (surtout la friperie, tissus et confection) : 167.875 tonnes en 1992 contre 143.839 tonnes en 1991 soit une hausse de 16,71%

- Des hydrocarbures (essence ordinaire) 145.610 tonnes en 1992 contre 122.737 tonnes 1991 soit une hausse de 18,64 %

- Des véhicules et pièces (véhicules de tourisme, tracteurs et remorques) : 54.127 tonnes en 1992 contre 33.142 tonnes en 1991, soit 63,32 % d'augmentation.

- Des vracs solides (clinker et laitier) : 358.647 tonnes en 1992 contre 288.230 tonnes en 1991 soit une hausse de 24, 43 %.

2.2 les exportations

Avec un accroissement important de son trafic à l'exportation de 66,39 %, le Port de Cotonou a enregistré au cours de l'année 1992 246.287 tonnes, ceci grâce à la reprise du trafic des huiles végétales et à l'augmentation des trafics suivants :

- Coton : 58.425 tonnes en 1992 contre 43.308 tonnes en 1991

- Tourteaux : 8.625 tonnes en 1992 contre 2.056 tonnes en 1991.

- Graines de coton : 119.019 tonnes en 1992 contre 46.586 tonnes en 1991.

3) Trafic par pays utilisateur

3.1) Bénin

Le trafic total du Bénin (import et export) s'élève à 1.351.069 tonnes en 1992 contre 1.106.064 tonnes en 1991 ; soit une progression de 22,15 % due à l'accroissement des trafics des produits suivants :

a) importations

- riz : 273.969 tonnes en 1992 contre 244.654 tonnes en 1991

- Essence ordinaire : 11.082 tonnes en 1992 contre 4.565 tonnes en 1991

- Friperie : 25.194 tonnes en 1992 contre 19.678 tonnes en 1991

1991 - Fer : 19.018 tonnes en 1992 contre 7.079 tonnes en 1991

- Clinker : 287.525 tonnes en 1992 contre 225.430 tonnes en 1991

- Laitier : 30.660 tonnes en 1992; néant en 1991

b) exportations

- Coton : 58.425 tonnes en 1992 contre 43.308 tonnes en 1991.

- Tourteaux : 8.624 tonnes en 1992 contre 2.056 tonnes en 1991.

- Graines de coton : 119.019 tonnes en 1992 contre 46.586 tonnes en 1991.

3.2 Le trafic du Niger

Deuxième pays utilisateur du Port de Cotonou, le trafic nigérien est passé de 277.863 tonnes en 1991 à 251.062 tonnes en 1992 soit une baisse de 9,65 %.

Cette situation s'explique par la chute conjointe des trafics des importations (245.828 tonnes en 1992 contre 271.975 tonnes en 1991 soit une régression de 9,61 %) et des exportations (5.234 tonnes en 1992 contre 5.888 tonnes soit 11,11 % de baisse).

La diminution des importations s'est portée surtout sur les trafics du blé, du riz, de la farine de blé, du sucre, et du soufre.

En ce qui concerne les exportations, cette baisse se situe au niveau du trafic d'uranate de magnésie.

3.3) Le trafic burkinabè

Le trafic du Burkina Faso a connu par rapport à l'année précédente une régression de 12,97 % (44.193 tonnes en 1992 contre 50.772 tonnes en 1991). Cette baisse s'explique par la chute des trafics du ciment, de la farine de blé et du riz.

3.4) Le trafic des autres pays

Le trafic des autres pays (Nigéria, Mali, Tchad Togo, Ghana, etc) s'est accru de 73,36 % (88.551 tonnes en 1992 contre 51.079 tonnes en 1991) du fait de la crise au Togo voisin (dont les effets se sont faits sentir à partir de décembre 1992) et de l'évolution favorable du trafic destiné officiellement au Nigéria:

- Togo: 21.828 tonnes en 1992 contre 11.712 tonnes en 1991
- Nigéria: 54.790 tonnes en 1992 contre 34.617 tonnes en 1991
- Mali: 4.992 tonnes en 1992 contre 4.088 tonnes en 1991
- Tchad: 5.899 tonnes en 1992 contre 28 tonnes en 1991.
- Côte-d'Ivoire: 247 tonnes en 1992 contre 160 tonnes en 1991.
- Ghana: 793 tonnes en 1992 contre 474 tonnes en 1991
- Cameroun : 1250 tonnes en 1992; néant en 1991.

4) Trafic conteneurs

On observe une évolution du trafic "conteneurs" qui est passé de 25.617 conteneurs EVP en 1991 à 28.225 conteneurs EVP en 1992.

En tonnage manipulé, le trafic a évolué de 333.042 tonnes en 1991 à 360.449 tonnes en 1992 soit 8,23 % de progression (voir en annexe A1 à A4 les tableaux relatifs au trafic portuaire).

5) Autres activités

Dans le cadre des activités de promotion, l'année écoulée a été marquée par la poursuite des actions suivantes :

- La mise en application d'un nouveau barème de redevances portuaires basé sur le volume des navires.

- L'identification des obstacles et goulots d'étranglement qui freinent le développement du trafic portuaire (tenue régulière des réunions du Comité Technique Opérationnel).

- L'exécution du programme "ESCALE" selon le planning établi.

- L'information publicitaire et documentaire tous azimuts sur le port :

- * Organisation des journées d'informations sur le Port de Cotonou à Paris (France) et à Anvers (Belgique).

- * Participation au 1er salon de l'Intégration Africaine à Dakar (Sénégal).

* Manifestations marquant le 17^e Conseil et le 20^eme anniversaire de l'AGPAOC (Côte-d'Ivoire).

* Conférence de presse du Directeur Général du Port Autonome de Cotonou à l'Hôtel Sheraton.

* Réalisation d'un film documentaire à caractère promotionnel sur le Port de Cotonou et la voie béninoise.

* Organisation de la fête de "l'AN SUR MER" à l'intention des enfants des travailleurs du Port Autonome de Cotonou.

Au cours de l'année 1992 une dizaine de visites (effectuées essentiellement par les membres des organismes internationaux, les stagiaires et les écoliers) a été enregistrée au Port Autonome de Cotonou.

Ces visites ont permis à nos hôtes de se rendre compte des facilités offertes par le Port de Cotonou en matière d'accueil des navires et de stockage des marchandises.

II ADMINISTRATION GENERALE

1) Ressources humaines

Au 1^{er} Janvier 1992 l'effectif du personnel du Port Autonome de Cotonou était de quatre cent vingt un (421) agents permanents.

Durant les sept (7) premiers mois de l'année, cet effectif a été réduit à quatre cent quatorze (414) et répartis comme suit :

Cadres supérieurs	40
Cadres moyens	22
Agents de maîtrise et d'encadrement	124
Agents d'exécution	228
Total général	414

2) Politique de l'Emploi et de la Formation au Port Autonome de Cotonou

En vue de l'utilisation rationnelle des agents et afin d'accroître leur efficacité et leur rendement, des dispositions ont été prises pour assurer un perfectionnement et un recyclage systématique de tous les agents. Pour ce faire, divers stages de formation et séminaires ont été organisés; à savoir :

2.1) Formation de courte durée

a) Au plan national

Au titre de l'année 1992, cent vingt-un (121) agents ont participé à des séminaires nationaux organisés notamment par le Centre de Perfectionnement et de l'Assistance en Gestion des Entreprises (CEPAG), le Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB) et le Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises (CPPE).

b) au plan international

Dix (10) cadres du PAC ont pris part à des stages de formation professionnelle et de perfectionnement à l'étranger dans les domaines suivants : administration maritime, informatique portuaire, perfectionnement en aménagement et conservation des zones marines (option sédimentologie et granulométrie littorales).

Quatre (4) autres agents ont participé à un voyage d'études en anglais à Accra (Ghana); ce voyage a été organisé par le Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE).

2.2 Formation de longue durée

Au cours de l'année écoulée, un agent a suivi le cours d'économie des transports de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne).

3) Révision de la Convention Collective

En 1991, la Direction Générale avait mis sur pied une commission chargée de procéder à la révision de la Convention Collective formant règlement et statut du personnel du Port Autonome de Cotonou.

Cette commission, après les observations faites par la Commission Mixte Paritaire du Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales, a déposé les conclusions de ses travaux. Ladite Convention sera ~~signée incessamment~~.

4) Politique Sanitaire

En 1992, tous les agents du PAC ont subi une radioscopie pulmonaire à la salle de soins de l'établissement et dans le cas échéant dans les hôpitaux et cliniques agréés.

C'est en vue de prévenir les risques d'accidents de travail éventuels sur les lieux de travail que le comité d'hygiène et de sécurité de l'entreprise a été redynamisé et que l'entretien des locaux a été confié à une société de la place.

5) Approvisionnements et marchés

Désormais rattaché à la Direction Générale, le Service chargé des approvisionnements et de marchés a pour tâches :

- La rédaction et la passation des marchés.
- Les formalités de transit en vue du retrait des colis et documents
- la gestion du magasin général du PAC.

Dans ce cadre, de nombreux marchés de fournitures et de travaux ont été passés avec des entreprises extérieures dans la stricte observance des règles en matière de marchés publics.

6) Audit, contrôle de gestion et informatique

Des contrôles de routine de la régularité des opérations ont été effectués au niveau du magasin central, de la caisse principale de la Direction Financière et au niveau de la salle de soins de PAC. De plus, des vérifications ont été faites sur les factures relatives aux divers services dont les agents avaient été bénéficiaires, et qui devaient faire l'objet de retenues sur salaires.

Une étude sur les surtaxes de stationnement et les remises accordées sur ces dernières a été faite.

En vue d'actualiser la liste des débiteurs du Port Autonome de Cotonou et de clarifier la situation des créances de notre entreprise, une étude sur l'ensemble des clients a été faite. Des dispositions ont également été prises pour le recouvrement des créances.

L'informatisation de la Direction Financière s'est poursuivie. La cellule informatique outre la gestion du matériel a assisté les utilisateurs d'ordinateurs déjà installés; elle continue de s'occuper de l'encadrement des stagiaires.

III. PROJETS ET TRAVAUX

1. Projet Réhabilitation et entretien des infrastructures portuaires

Ce projet cofinancé par le Port Autonome de Cotonou, l'Association Internationale pour le Développement (AID) et la Banque Islamique de Développement (BID) comprend quatre (4) volets à savoir :

- volet Travaux de génie civil et leur contrôle
- volet Assistance technique et formation
- volet Equipements
- volet Etudes.

1.1 Volet travaux et contrôle des travaux

Tous les travaux de génie civil et leur contrôle sont complètement achevés.

Après le paiement de tous les décomptes relatifs aux travaux financés par la BID, il s'est dégagé un reliquat de 505.607,57 dinars islamiques qui a été annulé malgré la requête du PAC d'utiliser ce solde pour le financement de travaux complémentaires de réhabilitation des terre-pleins qui s'avèrent nécessaires.

Sur la catégorie 1 du crédit 1.807-BEN AID affecté au financement d'une partie des travaux de génie civil, il s'est dégagé un solde d'environ 361.187,16 DTS qui sera utilisé pour le financement des travaux de réhabilitation légère au Port de Cotonou.

1.2 Volet Assistance technique et formation

Ce volet se poursuit et il a été facturé au cours de l'année 1992 à environ 30 millions de F CFA.

1.3 Volet Etudes

Il est complètement achevé et facturé.

1.4 Volet équipements

Il a été procédé à la réception provisoire du groupe électrogène et du compresseur d'air au cours de l'année 1992 et au règlement de la dernière facture de 13.896.566 F CFA au fournisseur SERVAX.

2. Travaux d'entretien courant et autres travaux neufs

Au cours de l'année écoulée, plusieurs travaux d'entretien courant et travaux neufs ont été exécutés. Les plus importants de ces travaux sont:

- Ouvrages du vieux port qui ont connu des dégradations importantes.
- 21 travaux neufs achevés et/ou en cours : 176.507.862
- 02 travaux d'entretien achevés : 3.985.020

IV. GESTION FINANCIERE

1. Le budget de fonctionnement

a) les produits

L'évolution favorable du trafic portuaire a eu des effets positifs sur les produits qui se chiffrent à 5.105.749.360 FCFA se répartissant comme suit:

- * produits d'exploitation : 4.115.392.525 FCFA
- * produits hors exploitation: 990.356.835 FCFA

Les produits d'exploitation se composent des prestations de service (4.051.255.002 fcfà se répartissant comme suit en fcfà):

- * redevances sur navires: 436.455.514
- * redevances domaniales et locations diverses: 904.443.154
- * redevances sur marchandises: 2.507.870.797
- * redevances diverses: 202.485.537

et des produits et profits divers (pour 3.326.062 fcfà et des intérêts et dividendes pour 60.811.461 fcfà).

Les produits hors exploitation sont constitués des prestations effectuées à la fin de l'exercice écoulé et comptabilisées en 1992, des frais à immobiliser, des intérêts des prêts, des reprises sur amortissements et provisions.

Par rapport à l'exercice écoulé, les produits découlant des prestations de service enregistre une hausse de 9% (4.051.255.002 fcfà en 1992 contre 3.706.526.000 fcfà en 1991).

b) les charges

Les charges du Port Autonome de Cotonou ont atteint un niveau jamais égalé du fait essentiellement de charges hors exploitation. Les charges se chiffrent à: 7.965.644.839 fcfà et se décomposent comme suit

- * charges d'exploitation: 3.930.608.257 fcfà
- * charges hors exploitation: 4.035.036.582 fcfà

Les charges d'exploitation sont constituées de (en fcsa):

- * matières et fournitures consommées: 323.015.936
- * transports consommés: 40.360.241
- * autres services consommés: 554.047.445
- * charges et pertes diverses: 72.099.659
- * frais de personnel: 656.878.424
- * impôts et taxes: 161.299.822
- * frais financiers: 146.266.158
- * amortissements et provisions: 1.976.640.572

Les charges hors exploitation, constituées pour l'essentiel des montants inscrits en charges et pertes diverses et des rappels d'amortissement, s'élèvent à 4.035.036.582 fcsa.

2. Le budget d'investissement

Les investissements enregistrés au Port Autonome de Cotonou au cours de l'exercice écoulé s'élèvent à 822.743.046 fcsa et ont été financés à 58% par les bailleurs de fonds internationaux (AID et BID notamment) et sur fonds propres. Ces investissements concernent essentiellement le projet de réhabilitation et d'entretien des infrastructures portuaires et l'acquisition de matériels informatiques.

3. La Trésorerie

Le trésorerie nette du Port Autonome de Cotonou au 31 décembre 1992 est évaluée à 1.836.292.989 fcsa contre 1.594.324.876 fcsa en 1991 soit une hausse de 15,18%. Il convient de préciser que ce montant n'est pas totalement disponible puisqu'il prend en compte le solde des montants gelés dans les banques nationales liquidées.

V. CONCLUSION, PERSPECTIVES ET SUGGESTIONS

Au cours de l'année écoulée, l'activité de l'entreprise a été marquée par :

- L'accroissement du trafic grâce à la nouvelle politique économique mise en oeuvre par les pouvoirs publics et les efforts soutenus déployés par la communauté portuaire.

- La rationalisation plus poussée de la gestion caractérisée essentiellement d'une part par la politique de compression des charges et d'accroissement des ressources en vue du rétablissement de l'équilibre financier et d'autre part, par l'amélioration des infrastructures et superstructures portuaires.

La poursuite des actions ainsi engagées permet d'espérer un accroissement plus grand du trafic portuaire et un meilleur devenir de l'entreprise.

Cependant pour consolider ces acquis, plusieurs mesures et dispositions méritent d'être prises :

- * Amélioration de la qualité des prestations de tous les maillons de la chaîne de transports : ceci passe par une redynamisation des structures de concertation entre tous les opérateurs portuaires et le renforcement de l'autorité du Port Autonome de Cotonou. Dans ce cadre, il devient plus que jamais nécessaire de mettre tous les opérateurs portuaires y compris les services publics sous la tutelle fonctionnelle du PAC, ce qui ne met pas en cause leur tutelle administrative.

- * Organisation régulière des missions commerciales et d'actions promotionnelles en Europe, en Asie et aux USA et dans le Sous-Région pour faire mieux connaître le Port de Cotonou et amener les opérateurs économiques à utiliser la voie béninoise

- * Réhabilitation et entretien systématique des infrastructures portuaires en vue de les maintenir d'une part en bon état de service et d'autre part de faire face au développement de la technologie.

- * Mise en application effective des législations et accords internationaux et régionaux en matière de transit grâce à la facilitation de la circulation des marchandises en transit dans notre pays

- * Poursuite de l'exécution du plan de formation et de perfectionnement des agents du PAC

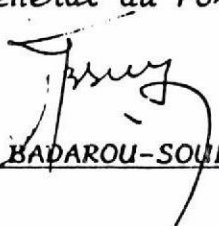
- * Renforcement des mesures de sécurité à l'intérieur du port

- * Implication réelle de toutes les structures opérant au Port dans le programme "ESCALE" d'informatisation des opérations portuaires en vue de le rendre effectivement opérationnel

- * Restructuration et informatisation de toutes les directions techniques du Port Autonome de Cotonou.

Cotonou le 02 Août 1993

Le Directeur Général du Port Autonome de Cotonou


Issa BADAROU-SOULE

Annexe A1:

**TABLEAU COMPARATIF DU TRAFIC DES NAVIRES
DU PORT DE COTONOU EN 1992 ET EN 1991**

Catégorie des navires	Année 1992	Année 1991	Variation %
Cargos divers	151	165	- 8,49
Chalutiers	152	296	- 48,65
Frigorifiques	29	24	+ 20,83
Minéraliers	18	24	- 25,00
Navires de guerre	3	6	- 50,00
Pétroliers	32	33	- 3,03
Porte-conteneurs	259	219	+ 18,26
Ro/Ro	125	119	+ 5,04
Tankers	7	3	+ 133,33
Autres Navires	161	104	+ 54,81
Total	937	993	- 5,34
dont Navires de commerce	621	587	+ 6,30

Annexe A2:

TABLEAU COMPARATIF DU TRAFIC DES MARCHANDISES
DU PORT DE COTONOU EN 1992 ET EN 1991

DESIGNATIONS	1992	1991	VARIAT
			%
I M P O R T A T I O N S (I)			
Lubrifiant et Bitumineux	4.086	5.129	- 20,
Céréales et Assimilés	446.913	432.871	+ 3,
Divers	167.875	143.839	+ 16,
Engrais Insecticides	34.565	35.299	- 2,
Hydrocarbures	145.610	122.737	+ 18,
Matériel	20.263	16.930	+ 19,
Matériaux de construction	42.036	31.334	+ 34,
Produits alimentaires	214.467	227.687	- 5,
Véhicules et pièces	54.127	33.142	+ 63,
Vracs solides	358.647	288.230	+ 24,
Total des Importations	1.488.589	1.337.198	+ 11,
E X P O R T A T I O N S (E)			

0	Céréales et assimilés	4.106	2	+ 25
	Divers	31.024	34.530	-10
1	Coton	58.425	43.308	+ 3
	Hulles végétales	10.143	-	
6	Matériel	330	604	- 4
7	Matériaux de construction	85	65	+ 3
0	Tourteaux	8.625	2.056	+ 31
8	Graines de coton	119.019	46.586	+ 15
1	Produits	18.487	17.912	+ 3
8	Produits alimentaires	5.414	2.346	+ 13
9	Véhicules et pièces	462.463	608	+ 7596
	Insecticides et Engrais	5	-	-
	Total des Exportations	246.287	148.586	+ 65
	Total (I et E)	1.734. 876	1.485.784	+ 16

Annexe A4:

TABLEAU COMPARATIF DU TRAFIC DES "CONTENEURS"
DU PORT DE COTONOU EN 1992 ET EN 1991

Désignation (Import Export)	1992	1991	Variations en %
Nombre de conteneurs en EVP	28.225	25.617	10,18
Tonnage marchandises (y compris la tare)	360.449	333.043	+ 8,23

Annexe A4:

TABLEAU COMPARATIF DU TRAFIC DES "CONTENEURS"
DU PORT DE COTONOU EN 1992 ET EN 1991

Désignation (Import Export)	1992	1991	Variations en %
Nombre de conteneurs en EVP	28.225	25.617	10,18
Tonnage marchandises (y compris la tare)	360.449	333.043	+ 8,23

TABLEAU N°4 (1) Bilan (Situation patrimoniale)

ACTIFS			Montant brut	Amortis. & provisions/ dépréciation	Montant net	Totaux partiels
V A L E U R S I M M O B I L I S E S		FRAIS ET VALEURS INCORPORELLES IM- MOBILISES	1 522 106 374	1 081 938 382	440 167 992	440 167 992
	020	- Frais Emprunt Différence Change	956 157 697	956 157 697	0	
	020	- Frais Etude P A C	599 800	509 830	89 970	
	020	- Frais Immob.(Experts)	492 827 436	123 473 164	369 354 272	
	020	- Logiciel Informatique	72 521 441	1 797 691	70 723 750	
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 775 718 429	14 618 732 298	20 156 986 131	20 156 986 131
	022	-Autres immobilisations corporelles	34 718 660 332	14 618 732 298	20 099 928 034	
	023	-Autres immob. corporelles en cours	57 058 097	-	57 058 097	
		AUTRES VALEURS IMMOBILISEES	86 947 011	22 162 551	64 784 460	64 784 460
	025	-Prêts et autres créances	86 947 011	22 162 551	64 784 460	
			36 384 771 814	15 722 833 231	20 661 938 583	
S T O C K S		VALEURS D'EXPLOITATIONS	351 606 690	45 896 592	305 710 098	305 710 098
	031	-Stocks Matières et fournitures	351 606 690	45 896 592	305 710 098	
			351 606 690	45 896 592	305 710 098	
T I E R S D E B I T O R S		VALEURS REALISABLES A COURT TERME	3 392 532 649	162 629 983	3 229 902 666	3 229 902 666
	040	-Fournisseurs, avances, et acomptes	133 586 226	-	133 586 226	
	041	-Clients	2 643 435 517	162 629 983	2 480 805 534	
	042	-Personnel	34 724 183		34 724 183	
	043	-Etat	517 020 206		517 020 206	
	046	-Débiteurs divers	35 724 570		35 724 570	
	048	-Compte de régularisation actif	28 041 947		28 041 947	
		VALEURS DISPONIBLES	2 124 853 903	288 560 914	1 836 292 989	1 836 292 989
S O L D E S	051	-Prêts à moins d'1 AN	23 552 485		23 552 485	
	052	-Titres à court terme	49 500 600		49 500 600	
	055	-Chèques et coupons à encaisser	30 384 640		30 384 640	
	056	-Banques et chèques postaux	1 956 052 853	288 560 914	1 667 491 939	
	057	-Caisse	11 895 325		11 895 325	
	058	-Comptes de régies d'avances et D'Avance d'Acréditif	53 468 000		53 468 000	
	049	ECART DE CONVERSION ACTIF	470 145 786	-	470 145 786	470 145 786
FINANCIER DEBITEURS			5 987 532 338	451 190 897	5 536 341 441	
TOTAL GENERAL Montant des engagements reçus						26 503 990 122

PORT AUTONOME
DE
COTONOU

TABLEAU N°4 (2) Bilan (Situation patrimoniale)

	PASSIF	Montant net	Totaux partiels
CAPITAL PROPRE		16 571 055 784	16 571 055 784
010 -Apport en Nature		2 693 378	
010 -Apport en Numéraire		43 322 406	
010 -Apport EX F A C		12 486 050 000	
010 -Apport EX F E D		4 038 990 000	
RÉSERVES		1 349 388 542	1 349 388 542
011 -Réserves Légales		11 032 891	
011 -Réserves Statutaires		432 464 200	
011 -Autres Réserves		905 891 451	
REPORT A NOUVEAU		-6 385 260 609	-6 385 260 609
TOTAL SITUATION NETTE (Avant Résultat de la Période)		11 535 183 717	
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT			2 369 417 490
SUBVENTIONS EQUIPEMENTS RECUES		3 027 871 367	
-Subventions F A C		400 000 000	
-Subventions A C D I		2 112 872 867	
-Subventions R F A		494 998 500	
-Subventions C N C B		20 000 000	
SUBVENTIONS INSCRITES A PROFITS DIVERS			
-Subventions F A C		54 666 666	
-Subventions A C D I		316 930 931	
-Subventions R F A		282 856 280	
-Subventions C B C B		40 000 000	
DETTES A LONG & MOYEN TERME		13 812 634 872	13 812 634 872
-Emprunts		13 812 634 872	
Dont partie à payer à moins d'un an			
		621 996 751	
PROVISION POUR CHARGES ET PERTES			470 145 786
Provisions pour Pertes & charges		470 145 786	
TOTAL			
DETTES A COURT TERME			1 279 146 847
-Fournisseurs		118 732 995	
-Clients Avances & Acomptes		2 247 335	
-Personnel		6 535 225	
-Etat		947 148 674	
-Créditeurs Divers		81 247 845	
-Compte régul.Passif		62 574 254	
-Emprunts à moins d'un An		45 446 467	
-Banques		15 214 052	
TOTAL			
TOTAL			
RESULTAT NET de la période à affecter (perte)		-2 962 538 590	-2 962 538 590
TOTAL GENERAL			26 503 990 122
Montant des engagements donnés			

PORT AUTONOME
DE
COTONOU

SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION

Tableau n°2(1)

N° des Comptes	Désignations	DEBITS			CREDITS		
		Exploi- tation	Hors ex- ploitation	Total	Exploi- tation	Hors ex- ploitation	Total
70	80 MARGE BRUTE Ventes de marchandises SOLDE : marge brute TOTAUX						
		0			0		
80 71/071 72/072 73 073 61.061 62.062 63.063	81 VALEUR AJOUTEE Marge brute (virement du solde précédent) Production vendue Production stockée Travaux faits par l'entr. pour elle même Frais à immobiliser ou à transférer Matières et fournitures consommées Transports consommés Autres services consommés SOLDE: valeur ajoutée TOTAUX				4 051 255 002	115 102 316	4 166 357 318
						11 765 001	11 765 001
		323 015 936	2 713 410	325 729 346			
		40 360 241		40 360 241			
		551 047 445	17 361 792	571 409 237			
		3 133 831 380		3 133 831 380			
		4 051 255 002			4 051 255 002		
81 74.074 76.076 77.077 78.078 64.064 65.065 66.066 67.067 68.068	RESULTAT D'EXPLOITATION (82) ET HORS D'EXPLOITATION (082) Valeur ajoutée (vire. du solde précédent) Produits et profits divers Subvention d'expl. et hors expl. Intérêts et dividendes reçus Reprises sur amort. et provis* Charges et pertes diverses Frais de personnel Impôts et Taxes Intérêts Dotations aux amort. et aux provis* SOLDE: résultat d'exploitation SOLDE: résultat hors exploitation TOTAUX				3 133 831 380 3 326 062 60 811 461	375 272 411 5 252 709 482 964 398	3 133 831 380 378 598 473 66 064 170 482 964 398
		72 099 659	590 131 345	662 231 004			
		656 878 424	120 383 723	777 262 147			
		161 299 822	37 908 934	199 208 756			
		146 266 158	69 288 781	215 554 939			
		1 976 640 572	3 197 248 597	5 173 889 169			
		184 784 268		184 784 268			
						3 044 679 747	3 044 679 747
		3 197 968 903	4 035 036 582	11 284 260 487	3 197 968 903	4 035 036 582	11 284 260 487

SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION

Tableau n°2(2)

84	RESULTATS S/ CESSION D'ELTS D'ACTIFS IMMOBILISES		
	Valeur d'entrée des éléments cédés (1)	134 092 015	
	Frais annexes de cessions transférés		4 107 373
	Prix de cession (ou indemnisation) (1)		132 242 419
	Amort. relatifs aux élt. sortis du patri.		
	SOLDE : plus-value	2 257 777	
	TOTAUX	136 349 792	136 349 792
85	RESULTAT NET AVANT IMPOT		
	Résultat d'exploitation (solde du compte 82)		184 784 268
	Résultat hors exploitation (solde du compte 082)	3 044 679 747	
	+value ou -value de ces* (solde du compte 84)		2 257 777
	SOLDE : résultat net avant impôt		2 857 637 702
	TOTAUX	3 044 679 747	3 044 679 747
86	IMPOTS SUR LE RESULTAT		
	Acomptes provisionnels	92 000 000	
	Restant dû	12 900 888	
	SOLDE : impôt sur le résultat		104 900 888
	TOTAUX	104 900 888	104 900 888
87	RESULTAT NET DE LA PERIODE A AFFECTER		
	Résultat net avt impôts sur le rés.(solde du cpte 85)	2 857 637 702	
	Impôt sur le résultat (solde du compte 86)	104 900 888	
	SOLDE : résultat net à affecter		2 962 538 590
	TOTAUX	2 962 538 590	2 962 538 590

(1) dont 1 032 990 relatifs à des cessions d'immobilisation ne figurant pas à l'actif du bilan, montant viré au compte 074

